

COMMUNE DE MARVAL

(Haute-Vienne)

Procès-verbal du Conseil Municipal

Du 06 Août 2025

Présents : M. Pierre Hachin, Mme Renée Pironnet, M. Jérôme Suet, M. Sylvain Cassoré, M. Mandon Pierre, M. Bertrand Dominique.

Absentes excusées : Mme Marie Linet (donne pouvoir à Jérôme Suet), Mme Léger Edith, Mme Relland Carole

Absentes : Mme Léa Blanc, Mme Rachel Haag

Ouverture de la séance à 10h00.

Désignation d'un secrétaire de séance :

M. Suet se propose pour être secrétaire de séance. Il est le rédacteur de ce procès-verbal.

Approbation du dernier procès-verbal :

Vote à l'unanimité

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation permanente :

DECISION N° 42-2025 en date du 8 juillet 2025 portant sur l'achat de panneaux de signalisation et brides de fixation pour poteau auprès de PROZON pour un montant de 149.74 € HT.

DECISION N° 43-2025 en date du 11 juillet 2025 portant sur l'achat de drapeaux auprès de la société AUTERIE DEVAUD pour un montant de 232.40 € HT.

DECISION N° 44-2025 en date du 11 juillet 2025 portant sur la prestation de « Jazz and Paillettes », Madame Alexandra THEILLOUT de CHALUS, choisie pour l'animation lors du marché fermier du 14 août 2025 pour un montant de 250 €.

Délibération portant sur le montant du loyer du logement 54 Le Bourg

Monsieur le Maire explique qu'une famille souhaitait avoir un logement en urgence. Celle-ci a trouvé un logement vers la commune de Saint Mathieu.

Cependant, Monsieur le Maire demande de voter quand même le montant du loyer au cas où une autre famille aurait besoin d'un logement en urgence.

Monsieur le Maire propose que le loyer soit le même loyer qu'au 62 Le Bourg soit 452.32 euros + 110 euros pour le chauffage, avec les indexations annuelles.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

Pour les animations de la fête du 12 juillet, le prix total est de 1 872.17 euros. Il faut faire attention de bien demander des devis avant les prestations pour ne pas dépasser le budget fixé à 2 000.00 euros par an pour les animations de la Commune.

Pour le nouveau site internet, l'entreprise NET15 propose un RDV en visioconférence, il est proposé d'en reparler lors du conseil municipal de septembre.

La séance du conseil municipal se termine à 10h11

Jérôme SUET,
Secrétaire de séance



Pierre HACHIN,
Maire

